

Questions orales

[Traduction]

LA BANQUE DU CANADA

LE COÛT PRÉVU DU NOUVEL IMMEUBLE

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire parlementaire du ministre des Finances. Étant donné que, malgré bien des questions posées à la Chambre et au comité, il y a déjà 17 mois qu'on nous a communiqué la dernière évaluation du coût du nouvel immeuble de la Banque du Canada sur la rue Wellington et vu que le ministre des Finances a déclaré le mois dernier qu'on était en train de réviser entièrement l'évaluation du coût de la Banque du Canada pour le milieu de juin et qu'on nous donnerait des nouvelles plus tard, le secrétaire parlementaire peut-il indiquer à combien on évalue maintenant le coût de l'immeuble aux miroirs, qui devait à l'origine coûter 36 millions de dollars, mais dont le coût estimatif était monté à 56 millions de dollars il y a 17 mois.

M. Bob Kaplan (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, nous pensons avoir les chiffres avant la fin de juin. L'une des difficultés que la Banque du Canada a éprouvées pour établir ses prévisions de coût provenait du fait que les travaux de rénovation de l'immeuble original n'étaient pas évalués. Nous espérons que les soumissions à cet égard seront présentées avant la fin de juin.

LA PRÉSUMÉE OPPOSITION DU GOUVERNEUR À L'ARRÊT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU NOUVEL IMMEUBLE

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, en l'absence du premier ministre, j'aimerais poser ma question supplémentaire au président du Conseil du Trésor. Vu que l'on continue de construire sur la rue Wellington ce temple des finances, qui sera l'immeuble bancaire central le plus luxueux du monde, le ministre peut-il indiquer s'il savait qu'au moment où le gouvernement prenait des mesures pour ralentir le taux de répercussions des dépenses gouvernementales sur l'économie, le ministre des Finances a demandé au gouverneur de la Banque du Canada de retarder la construction de l'immeuble et que celui-ci a refusé? Si le président du Conseil du Trésor est au courant de ce qui s'est passé, interviendra-t-il directement maintenant dans l'espoir que cette construction tellement inutile puisse être arrêtée le plus rapidement possible?

L'hon. Robert K. Andras (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, je n'étais pas au courant de ce détail de l'histoire de la transaction.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

LE PROJET D'EXPANSION DU RÉGIMENT AÉROPORTÉ—
DEMANDE DE PRÉCISIONS

M. Allan B. McKinnon (Victoria): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Le 13 janvier dernier le général Dextraze a déclaré à la conférence des associations de la défense: «Au lieu de supprimer le régiment aéroporté, j'augmente son effectif.» Étant donné cette remarque, le ministre peut-il expliquer comment il licenciera le commando mécanisé aéroporté, un des trois commandos existants du régiment tout en continuant à accroître son effectif?

L'hon. Barney Danson (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, il y a deux commandos à l'heure actuelle.

[M. Chrétien.]

On prévoyait en organiser un troisième. Si on donne suite à ce projet, on affectera les deux commandos à Petawawa au lieu d'en avoir un à Petawawa, un autre à Ottawa et d'en former un troisième à Petawawa.

M. McKinnon: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Si le ministre n'est pas très au courant du troisième commando, je peux lui signaler que ce dernier se trouvait en Allemagne et qu'il n'y sera plus, ce qui représente une perte nette d'un commando. L'excuse maintes fois invoquée pour justifier le transfert autrement inexplicable dans l'Est du régiment aéroporté est la prétention fallacieuse que de ce fait quelque 1,200 autres militaires seront déployés au point stratégique. Il semble maintenant que le gouvernement ait pris une décision diamétralement opposée et qu'il se voie forcé de dissoudre un des trois commandos du régiment aéroporté. Le ministre ne voudrait-il par maintenant repenser cette décision catastrophique étant donné que la seule raison valable en faveur du déplacement semble avoir disparu?

● (1440)

M. Danson: Monsieur l'Orateur, le député semble ne pas comprendre la manière dont s'opérera le changement de formation de la force du commando. Non, je ne songe pas à réviser cette décision, car elle a déjà été mûrement réfléchie. La réaffectation des troupes fait nécessairement partie de la structuration des forces armées. La décision visant ce commando restera en suspens tant que je n'aurai pas eu l'occasion de l'examiner plus à fond.

L'AVENIR DU CONTINGENT D'OPÉRATIONS RAPIDES

M. Allan B. McKinnon (Victoria): Une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le chef d'état-major, le général Dextraze, a longuement expliqué que le contingent d'opérations rapides serait une unité de commando d'expression française stationnée à l'aéroport d'Uplands. Maintenant qu'elle n'y sera pas, devons-nous présumer que nous n'aurons pas de contingent d'opérations rapides puisque les aéronefs seront à Trenton, le régiment aéroporté à Petawawa et le pliage des parachutes se fera à Edmonton?

L'hon. Barney Danson (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, certes, pour toute situation concevable nécessitant une opération rapide, il y aura un contingent d'opérations rapides; par exemple, les unités spéciales engagées dans la recherche et le sauvetage. Toutefois, on peut en constituer d'autres en temps voulu pour faire face à toute autre éventualité. Naturellement, c'est une des questions que j'examine en ce moment et une des raisons pour lesquelles je ne m'occupe pas en ce moment de la troisième question.

* * *

LE LOGEMENT

LE PROGRAMME D'ISOLATION DES MAISONS—LE FINANCEMENT
DES PROPRIÉTAIRES

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Affaires urbaines et concerne la déclaration qu'il a publiée conjointement avec le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources ce matin au sujet du programme d'isolation des maisons pour la conservation de l'énergie. Comme ce sera sans doute la SCHL qui administrera ce programme, je demande